

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 25 septembre 2009

**Service instructeur**  
Service de Prévention de la  
Dépendance

N° CP-2009-12-4-15

**Service consulté**

**CONVENTION D'EXECUTION POUR L'ANNEE 2009 DE LA CONVENTION-CADRE  
DE PARTENARIAT 2009-2011 AVEC L'ASSOCIATION APALIB' DU 10 JUILLET  
2009**

Résumé : *Le présent rapport propose d'adopter la convention d'exécution définissant les actions de l'Association APALIB' que le Conseil Général s'engage à soutenir pour l'année 2009.*

Dans sa séance du 15 mai 2009 (rapport n° 2009/7-4-3), l'Assemblée Départementale a approuvé la convention de partenariat fixant pour trois années les axes de collaboration entre le Département et le réseau associatif « La Croisée des Services » (anciennement APA68).

Cette convention est déclinée annuellement sous la forme d'une convention d'exécution dont l'objet est de définir le programme des actions qui seront soutenues en 2009 dans le respect des critères ou orientations définies dans le cadre de notre politique d'action sociale, en particulier le schéma gérontologique.

**1° Soutien à domicile**

**Portage de repas à domicile :** le soutien de ce service permet d'accompagner les efforts logistiques et d'organisation visant à permettre à tout Haut-Rhinois, quel que soit son lieu d'habitation sur le territoire départemental d'accéder à ce service essentiel pour le maintien à domicile de la population âgée ou handicapée.

Il est proposé d'apporter notre soutien à ce dispositif à hauteur de **43.500 €**.

**2° La prévention**

- **Conférences de prévention :** les conférences de prévention, réalisées sur le territoire du Haut-Rhin par Rivage, ciblent les personnes âgées du territoire et traitent de thèmes de santé publique prioritaires : prévenir la perte de mémoire, les médicaments, le sommeil,

etc... Ces actions sont inscrites dans le programme coordonné par le Comité de Pilotage « Bien Etre et Bien Vieillir ».

Il est proposé d'apporter notre soutien à ces conférences à hauteur de **7.000 €**.

- **Allô Seniors** : cette ligne d'information téléphonique départementale est destinée aux retraités, aux personnes âgées, à leurs proches ainsi qu'aux professionnels du secteur médical, social et associatif. L'équipe d'Allô Seniors est formée en gérontologie et en capacité d'informer le public sur l'ensemble des services existants pour les seniors dans le Haut-Rhin. Les informations transmises concernent des sujets aussi variés que le transport, les loisirs, le soutien à domicile, l'hébergement, les aides financières, les démarches administratives, etc... Cette action complète utilement les missions des pôles gérontologiques.

Il est proposé d'apporter notre soutien à ce service à hauteur de **20.000 €**.

- **Réseau départemental de visiteurs bénévoles** : l'APALIB' dispose d'un réseau de visiteurs bénévoles qui rencontrent les personnes isolées chez elles, leur offrent des moments d'échanges, leur proposent des temps de lectures, de jeux de société ou une aide pour des sorties à l'extérieur.

Il est proposé d'apporter notre soutien à ce réseau départemental de visiteurs bénévoles à hauteur de **41.745 €**.

- **Allô Maltraitance** : le réseau ALMA France (Allo Maltraitance des personnes âgées) propose 18 centres en France, destinés non seulement à l'écoute des personnes âgées en situation de maltraitance, mais aussi à l'écoute des témoins de maltraitance d'une personne âgée, des familles, des proches, des professionnels.

APALIB' gère une des antennes pour la Région Alsace.

Allô Maltraitance fonctionne en lien avec les services du Conseil Général du Haut-Rhin. Un groupe de référents pluridisciplinaire examine les situations présentées par les professionnels et préconise des actions de protection des victimes, d'aide aux familles et à la personne auteur de violence.

Il est proposé d'apporter notre soutien à Allô Maltraitance à hauteur de **9.000 €**.

### 3° **Actions d'animation en faveur des personnes âgées.**

Dans l'objectif de lutter contre l'isolement des personnes âgées, le Conseil Général a mis en œuvre un fonds doté de 120 000 € pour soutenir des actions contribuant à cet objectif. Les critères d'éligibilité ont été fixés par délibération de la Commission Permanente du 4 juillet 2008. Au travers de clubs répartis sur le Haut-Rhin et de nombreuses activités proposées aux personnes âgées, le service Anim'action créé ou maintient des liens sociaux, favorise l'épanouissement individuel par la vie de groupe, contribue à la prévention des risques liés au vieillissement et apporte une réponse au besoin d'utilité sociale des bénévoles. Aussi, l'Association sollicite l'appui de ce fonds pour 2009.

Il est proposé d'apporter notre soutien à ce service Anim'Action à hauteur de **100.000 €**.

Je vous prie de bien vouloir :

- accorder à l'Association APALIB' une subvention de :

❖ **43.500 €** pour le service de portage de repas à domicile.

❖ **7.000 €** pour les conférences de prévention.

- ❖ **20.000 €** pour le fonctionnement de la ligne d'information téléphonique Allô Seniors.
- ❖ **41.745 €** pour le Réseau départemental de visiteurs bénévoles.
- ❖ **9.000 €** pour Allô Maltraitance.
- ❖ **100.000 €** pour Anim'Action.

- autoriser le Président à signer la Convention d'Exécution jointe en annexe du présent rapport.

Ces sommes, soit un montant total de 221 245 €, sont prélevées sur le Fonds d'Action Gériatologique, Opération 2009-I 711-9999 imputation 65-53-6574-3097-010.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by 'B' and 'T' with a flourish.

Charles BUTTNER

Direction de la Solidarité

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 04 SEPTEMBRE 2009

Associations ou organismes relevant de l'action sociale (F)  
**PROGRAMME 2009**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
FAS04761	<b>APA APALIB</b> Portage de repas - 2009	43 500,00
FAS04764	<b>APA APALIB</b> Anim'Action - 2009	100 000,00
FAS04762	<b>APA APALIB</b> Actions Rivage - 2009	7 000,00
FAS04765	<b>APA APALIB</b> Réseau Visiteurs - 2009	41 745,00
FAS04784	<b>APA APALIB</b> ALMA - 2009	9 000,00
FAS04763	<b>APA APALIB</b> Allo'Senior - 2009	20 000,00
<b>Total</b>		<b>221 245 €</b>

<p style="text-align: center;"><b>Convention d'exécution pour l'année 2009 de la Convention Cadre 2009-2011 avec l'APALIB'</b></p>
--

Vu la convention cadre 2009-2011 avec APALIB' du 10 juillet 2009,

Vu le schéma départemental gérontologique 2006-2011,

Vu la délibération de la Commission Permanente du 4 septembre 2009,

**Entre,**

Le Département du Haut-Rhin, sis Hôtel du Département – 100 Avenue d'Alsace BP 20351  
68006 COLMAR Cedex, représenté par son Président, Monsieur Charles BUTTNER,

Ci-après désigné « Le Département »,

**Et**

APALIB', sise 75 Allée Glück à MULHOUSE, représentée par son Président  
Monsieur Jean-Marie MEYER dûment habilité par les statuts de l'Association,

Ci-après désignée « APALIB' »

**Il est convenu ce qui suit :**

**Article 1 : Objet**

La présente convention a pour objet de définir le programme annuel des actions de l'exercice 2009 mené par APALIB' et le cas échéant les moyens alloués à ces actions dans le respect des critères ou orientations définies dans la convention cadre du 10 juillet 2009.

**Article 2 : Portage de repas à domicile**

Le soutien de ce service par le Département à hauteur de **43.500 €** permet d'accompagner les efforts logistiques et d'organisation visant à permettre à tout haut-rhinois, quel que soit son lieu d'habitation sur le territoire départemental d'accéder à ce service essentiel pour le maintien à domicile de la population âgée ou handicapée.

**Article 3 : Conférences de prévention**

Les conférences de prévention, réalisées sur le territoire du Haut-Rhin par Rivage, ciblent les personnes âgées du territoire et traitent de thèmes de santé publique prioritaires : prévenir la perte de mémoire, les médicaments, le sommeil, etc... Ces actions sont inscrites dans le programme de prévention coordonné par le Comité de Pilotage « Bien Etre et Bien Vieillir ».

Les conférences bénéficient d'une subvention de **7.000 €**.

**Article 4 : Allô Seniors**

Cette ligne d'information téléphonique départementale est destinée aux retraités, aux personnes âgées, à leurs proches ainsi qu'aux professionnels du secteur médical, social et

associatif. L'équipe d'Allô Seniors est formée en gérontologie et en capacité d'informer le public sur l'ensemble des services existants pour les seniors dans le Haut-Rhin. Les informations transmises concernent des sujets aussi variés que le transport, les loisirs, le soutien à domicile, l'hébergement, les aides financières, les démarches administratives, etc... Cette action complète utilement les missions des pôles gérontologiques. Le Département contribue à son fonctionnement par une subvention de **20.000 €**.

#### **Article 5 : Actions d'animation en faveur des personnes âgées**

Dans l'objectif de lutter contre l'isolement des personnes âgées, le Conseil Général a mis en œuvre un fonds doté de 120 000 € pour soutenir des actions contribuant à cet objectif. Les critères d'éligibilité ont été fixés par délibération de la Commission Permanente du 4 juillet 2008. Au travers de clubs répartis sur le Haut-Rhin et de nombreuses activités proposées aux personnes âgées, le service Anim'action créé ou maintient des liens sociaux, favorise l'épanouissement individuel par la vie de groupe, contribue à la prévention des risques liés au vieillissement et apporte une réponse au besoin d'utilité sociale des bénévoles.

APALIB' perçoit pour l'année 2009 un soutien financier à hauteur de **100.000 €**.

#### **Article 6 : Réseau départemental de visiteurs bénévoles**

Pour faire face à l'isolement des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap, APALIB' dispose d'un réseau de visiteurs bénévoles qui rencontrent les personnes isolées chez elles. Ceux-ci leur offrent des moments d'échanges, en leur proposant des temps de lectures, de jeux de société ou une aide pour sortir un peu à l'extérieur.

La contribution du Département s'élève à **41.745€**.

#### **Article 7 : Allô Maltraitance**

Le réseau ALMA France (Allo Maltraitance des personnes âgées) propose 18 centres en France, destinés non seulement à l'écoute des personnes âgées en situation de maltraitance, mais aussi à l'écoute des témoins de maltraitance d'une personne âgée, des familles, des proches, des professionnels et des maltraitants.

APALIB' gère une des antennes pour la Région Alsace. Des bénévoles écoutent, conseillent et orientent, dans le strict respect de votre anonymat.

Allô Maltraitance fonctionne en lien avec les services du Conseil Général du Haut-Rhin. Un groupe de référents pluridisciplinaire examine les situations présentées par les professionnels et préconise des actions de protection des victimes, d'aide aux familles et à la personne auteur de violence.

Le Département finance cette action en 2009 par l'octroi d'une subvention de **9.000€**, en complément de la subvention de l'Etat.

#### **Article 8 : Modalités de versement des subventions**

Les subventions prévues seront versées en une seule fois dans les deux mois suivant la signature de la présente convention par les deux parties. Le versement sera effectué par prélèvement sur l'imputation 65-53-6574-3097-010 du budget départemental et viré au compte 11899 00103 00020025845 39 Crédit Mutuel de MULHOUSE.

#### **Article 9 : Autres obligations**

Les engagements des deux parties et les clauses générales sont définis aux articles 4 à 14 de la convention cadre.

**Article 10 : Durée**

La présente convention est valable pendant toute la durée des obligations liées au versement des subventions au titre de l'exercice 2009.

Fait en deux exemplaires  
à COLMAR, le

La Président de APALIB'

Le Président du Conseil Général

Monsieur Jean-Marie MEYER

Monsieur Charles BUTTNER